CAP MAINTENANCE DES VEHICULES

OPTION VEHICULES LEGERS

Mise à jour le : 18/09/2025
Selon arrêté du 26/03/2025 portant création du diplôme
RNCP : 39809 Date de publication : 20.11.2024
Organisme certificateur : Éducation Nationale

PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ :

Tout public âgé de 16 à 29 ans révolus. L'âge peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème.
Statut de salarié sous contrat d'apprentissage.

DÉLAI D'ACCÈS :

Quand puis-je entrer en formation ? Après validation des missions par le conseiller GRC et sous réserve de Signature d'un contrat d'apprentissage au plus tard le 30/09 de l'année en cours.
Quand débutent les cours ? Dès septembre de l'année en cours.

CANDIDATURE :

Faire une pré-inscription via le site internet du C2M.

COÛT DE LA FORMATION :

Formation gratuite et rémunérée pour l'apprenant dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.
Frais d'inscription et de dossier (34€ pour 2 ans)
Tenue et / ou équipement professionnel OFFERT. Un achat complémentaire peut-être demandé.

LIEU DE FORMATION :

C2M – Campus des Métiers de Marzy -
21 rue des Carrières – 58180 MARZY

RYTHME D'ALTERNANCE ET DURÉE

Formation de 2 ans, pour une durée totale de 800 h à raison de 1 semaine au C2M et 2 semaines en entreprise.

LES + DU C2M :

Les formateurs du campus sont des experts de leur domaine : chefs d'entreprise, manageur, années d'expérience en tant qu'acheteur et vendeur, commercial, etc…

Une aide au recrutement : nos conseiller relations jeunes et entreprises sont à la disposition du/de la futur(e) apprenti(e) pour l'accompagner dans ses démarches (rédaction CV et LM / ciblage entreprises, préparation aux entretiens, etc …).
Votre contact privilégié : **Antoine PARODI : 03 86 60 98 96**

Le campus est doté d'un référent handicap, interlocuteur des bénéficiaires, des familles et des entreprises.
La formation est accessible au public en situation de handicap.
Votre contact privilégié : **Alexandra KAUSCH : 03 86 60 99 43**

Une formation gratuite et rémunérée via un contrat d'apprentissage

Internat et restauration sur place

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le/la titulaire du CAP Maintenance des Véhicules est chargé d'accueillir le client, assurer les opérations d'entretien courant et toutes réparations sur un véhicule particulier. Il(elle) réceptionne, restitue le véhicule, et réalise ses activités d'entretien et de réparation en respectant les règles hygiène, sécurité, environnement et qualité de l'entreprise.

COMPÉTENCES VISÉES :

- Être organisé, méthodique et dynamique
- Avoir le sens de l'analyse, de l'observation et de la déduction
- Aimer le travail manuel
- Savoir travailler en équipe

ACTIVITÉS ET PROJETS TYPES EN ENTREPRISE :

- Réaliser les opérations de maintenance périodique et préventive
- Procéder à la maintenance corrective des systèmes mécaniques, des motorisations et des systèmes à gestion électronique.
- Participer à l'organisation de la maintenance
- Participer au diagnostic sur les véhicules
- Réceptionner et restituer le véhicule

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Selon les critères d'évaluation du référentiel :

- Évaluations ponctuelles formatives dans chacune des matières pour vérifier les acquis
- 1 examen blanc (évaluation sommative) 2ème année
- 1 examen final qui validera le diplôme préparé si la moyenne générale et la moyenne dans le domaine professionnel sont supérieures ou égales à 10/20

CONTENU DE LA FORMATION :

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Entretien périodique des véhicules
- Maintenance corrective des véhicules
- Réalisation du « chef d'œuvre »

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français
- Histoire/Géographie/EMC
- Mathématiques
- Physique - Chimie
- Prévention Sécurité Environnement
- Education physique et sportive

POURSUITES ET DÉBOUCHÉS :

POURSUITES D'ÉTUDES

- BAC PRO Maintenance des véhicules (proposé au C2M)

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Mécanicien automobile

Moyens techniques et méthodes pédagogiques

Les enseignements sont réalisés en présentiel.

Alternance de travaux pratiques en atelier, de mises en situations professionnelles, d'études de cas et d'apports théoriques.

Tous les moyens du Campus sont mis à disposition des bénéficiaires :

- Laboratoires/Ateliers équipés des matériels et outils nécessaires à l'exercice de la profession
- Salles de cours équipées de vidéoprojecteur et ordinateur / Salles informatiques
- Centre de ressources et accès aux plateformes pédagogiques